



Bilan de Compétences

« Accompagner, conseiller et sécuriser les professionnels de la culture, du spectacle et du divertissement dans leur parcours professionnel »

Institut de soin et d'accompagnement pour les artistes, techniciens
Association loi 1901

C/O ARDEC 120, rue Adrien Proby 34090 MONTPELLIER
889 969 192 000 42 - APE 8559A

1. L'association

L'INSAART est une association à but non lucratif, créée en juin 2020 par une équipe de professionnels du soin (psychologues cliniciennes, psychiatres) et des métiers du spectacle (éditeurs de musique, directeur d'établissement culturel, administrateurs) ,dont le but est de permettre aux professionnels de la culture et des métiers artistiques d'appréhender les difficultés inhérentes à leur contexte socio-professionnel.

Nos Origines

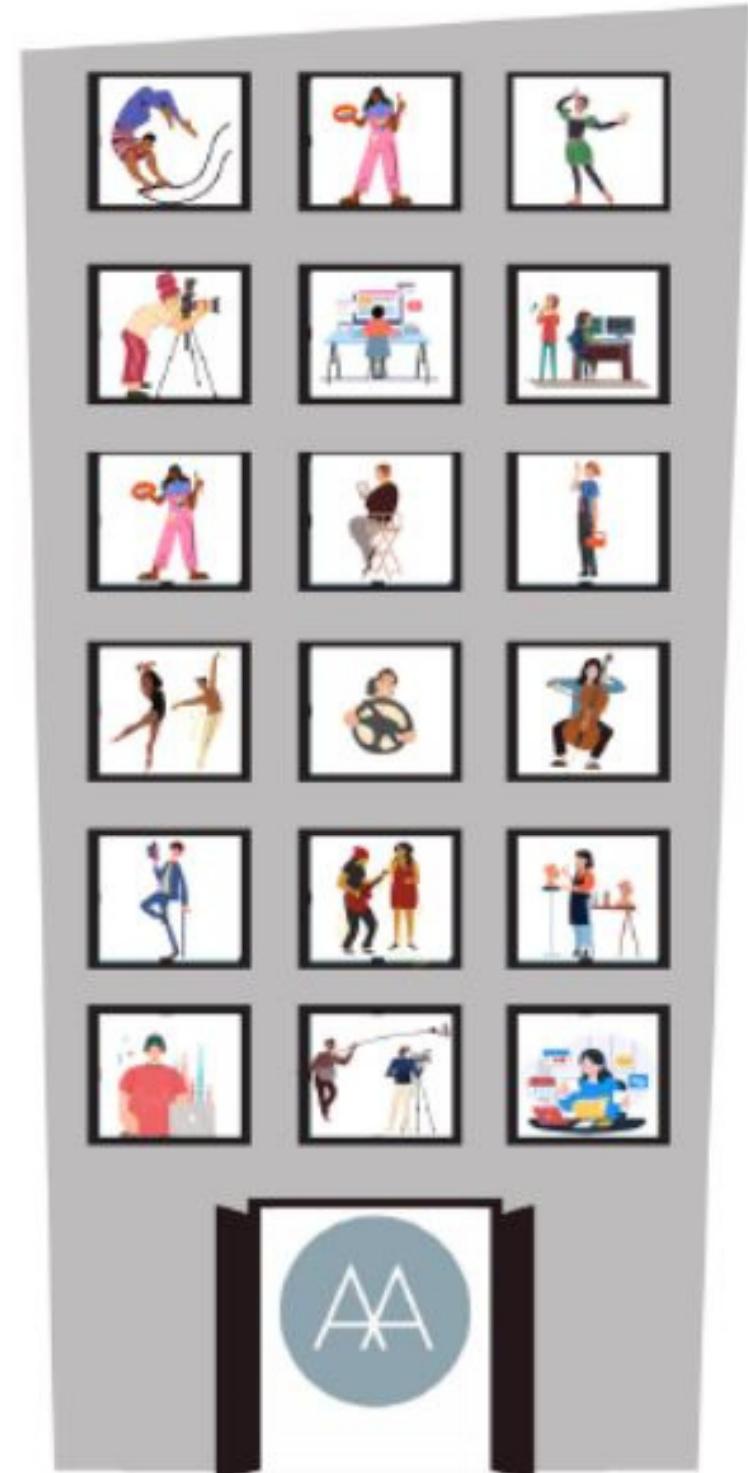
L'association INSAART est née de plusieurs années de conversations croisées entre différents professionnels de la culture et du soin, conscients des difficultés rencontrées par les artistes et par leur entourage professionnel.

Ces difficultés, en lien avec les conditions particulières d'exercice de leurs métiers, se sont encore accrues avec la situation engendrée par la pandémie de Covid 19. Les sources de souffrance sont nombreuses et leurs conséquences peuvent amener à des situations dramatiques.

Notre Projet

L'INSAART propose aux professionnels de la culture et des métiers artistiques d'appréhender et de dépasser les difficultés inhérentes à leur contexte et spécificités professionnels.

Les axes autour desquels l'INSAART a construit son projet sont : la prévention des risques psychosociaux, le soin, la ressource, la recherche et l'expertise et l'accompagnement en évolution et reconversion professionnelle.



2. Bilan de compétences - Les consultant(e)s

Des Intervenant(e)s spécialisé(e)s titulaires de la certification leur permettant de réaliser des bilans de compétences.

Spécialistes de l'accompagnement professionnel dans les secteurs de la culture et des médias, nos consultant(e)s vous permettront de vous centrer sur vos objectifs professionnels et/ou d'explorer de nouvelles perspectives de carrière afin d'aborder au mieux les périodes de transition qui marquent de plus en plus fréquemment les parcours professionnels.

Le bilan de compétences est un véritable outil de pilotage de carrière.



Sophie Bellet
Directrice, référente certifiée
en bilan de compétences



Mckaelle Roch
Formatrice certifiée en
bilan de compétences



Florence Cabret
Psychopédagogue, certification en
bilan de compétence en cours



Virginie Souyri
Formatrice certifiée en bilan
de compétences et en
structuration professionnelle

3. Bilan de compétences - organisation et durée

Organisation et durée

- **Entretien préliminaire** (info bilan) pour :
 1. Fournir au candidat une information complète sur le centre de formation ainsi que sur les modes de financement.
 2. Valider l'engagement des parties dans la démarche.

Modalités : **Durée totale 15h30** réparties comme suit :

- **Phase Préliminaire** : **2h** d'Entretien Diagnostic (**Analyse de la demande**)
- **Phase d'investigation** : **11h30** de rendez-vous individuels avec le/la consultant(e), répartis en 2 rdv de 2h et 5 RDV d'1h30
- **Phase de conclusion** : 1 RDV de **2 h**

Matériel utilisé

Différents tests choisis en fonction des résultats de l'analyse du besoin.

Pour vous inscrire ou pour tout renseignement:
contact@insaart.org



Coût : 1690€ TTC
(Entretien préliminaire - Info bilan gratuit !)

Financements possibles :
OPCO, France Travail, Région, Financement personnel

Délais d'accès : **Environ 15 jours après la validation du financement**

4. Bilan de compétences - Pré-requis et Public visé

Pré-requis :

Aucun prérequis n'est demandé. Le bilan de compétences est accessible à tous ceux qui souhaitent prendre le temps de réfléchir et de dynamiser leur parcours professionnel. Sa réussite nécessite une implication dans la démarche.

Public visé :

- les salariés du secteur privé,
- les demandeurs d'emploi et/ou intermittents
- les salariés du secteur public (fonctionnaires, agents non titulaires, etc.)
- les indépendants



Pour vous inscrire ou pour tout renseignement:
contact@insaart.org

5. Bilan de compétences - Les objectifs

Les objectifs sont :

- Établir l'état des lieux du parcours professionnel
- Évaluer les connaissances, savoirs et acquis
- Valoriser les compétences et acquis professionnels
- Identifier les compétences transférables, repérer les potentialités
- Évaluer l'aptitude à évoluer dans d'autres domaines
- Engager une réflexion sur les motivations et priorités
- Identifier les opportunités d'évolution professionnelle
- Recenser les facteurs favorisant la réalisation du projet
- Définir les pistes d'évolution en fonction du profil
- Vérifier et valider la faisabilité du projet professionnel



Pour vous inscrire ou pour tout renseignement: contact@insaart.org

6. Bilan de compétences - Le déroulé

La phase préliminaire : 1 Entretien Diagnostic (2h environ)

Avant de réaliser un bilan de compétences, il est nécessaire d'analyser la demande et le besoin du bénéficiaire afin de déterminer le format le plus adapté à la situation.

Cette phase sert à clarifier la demande du candidat auprès du consultant et à poser les bases du bilan de compétences.

A l'issue de cet entretien, le consultant et le bénéficiaire pourront déterminer l'orientation et les modalités du bilan de compétences :

- Reconversion / Réorientation professionnelle
- Validation du projet professionnel
- Evaluation des compétences

Pour vous inscrire ou pour tout renseignement: contact@insaart.org

Objectifs :

- D'analyser la demande et le besoin du bénéficiaire. Permettre au bénéficiaire d'expliquer sa situation et ses besoins, et ce qui l'a mené à réaliser un bilan de compétences ;
- Déterminer le format et le besoin du bénéficiaire;
- Définir conjointement les modalités de déroulement du bilan.

6. Bilan de compétences - Le déroulé

La phase d'investigation (11h30)

A l'aide de tests choisis (Central test) selon l'analyse du besoin en phase préliminaire et de la restitution des résultats, l'accompagnement permettra de faire :

- L'analyse des activités et des réalisations professionnelles,
- L'identification des motivations, intérêts et des besoins professionnels,
- Identification du système de valeurs personnelles,
- Exploration des modes de fonctionnement et des traits de personnalité,
- Le recensement des aptitudes personnelles et professionnelles,
- L'exploration des pistes portées par le bénéficiaire et celles émergeant lors de la phase de tests,
- L'investigation portant sur des métiers en phase avec ses compétences et ses potentiels,
- La recherche de formations éventuelles pour atteindre ses objectifs

Travaux inter séances : Fiches métiers, prospection, données sociaux-économiques)

Pour vous inscrire ou pour tout renseignement :
contact@insaart.org

Objectifs :

- Analyser les facteurs de réussite et/ou des freins à l'évolution professionnelle,
- Identifier les compétences transférables,
- Construire son projet professionnel et en vérifier la pertinence,
- Identifier et étoffer son réseau professionnel,
- Élaborer une ou plusieurs alternatives.

6. Bilan de compétences - Le déroulé

La phase de conclusion (2h)

- S'approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation,
- Recenser les conditions et moyens favorisant la réalisation du ou des projets professionnels,
- Elaborer un plan d'action,
- Définir les moyens nécessaires pour atteindre ses objectifs,
- Analyser des premières démarches et des éventuels freins à l'action.



Pour vous inscrire ou pour tout renseignement: contact@insaart.org

6. Bilan de compétences - Modalités d'évaluation et infos pratiques

Modalités d'évaluation

- **En cours de bilan** : points réguliers avec la consultante dédiés au suivi des acquis ainsi qu'à l'avancement de la réflexion,
- **En fin de bilan** : document de synthèse et plan d'action.
- **6 mois après la fin du bilan** : Questionnaire d'évaluation et entretien individuel pour suivi du plan d'action.

Informations complémentaires

- **Délais d'accès**

France Travail et OPCO : dès réception de la convention (environ un mois).

Financement personnel ou employeur : dès signature de la convention.

- **Accessibilité**

RDV en visioconférence ou en présentiel sur demande dans un lieu aux normes PMR à Montpellier.

Pour toute autre situation particulière, contactez-nous : nous mettons en place la recherche de solutions et d'aménagements adaptés.

Pour vous inscrire ou pour tout renseignement:contact@insaart.org



INSAART

Institut de soin et d'accompagnement
pour les artistes et techniciens

**Pour vous inscrire ou pour tout
renseignement**

Mail : contact@insaart.org
Téléphone : 01 84 60 71 17

Institut de soin et d'accompagnement pour les artistes,
techniciens
Association loi 1901

C/O ARDEC 120, rue Adrien Proby 34090 MONTPELLIER
889 969 192 000 42 - APE 8559A